

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE  
DES BEAUX-ARTS ET DES CULTES

---

**BULLETIN**

DU

**COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES  
ET SCIENTIFIQUES**

---

SECTION

DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

---

**CONGRÈS DES SOCIÉTÉS SAVANTES DE 1904  
TENU À PARIS**



PARIS

IMPRIMERIE NATIONALE

---

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR, RUE BONAPARTE, 28

---

MDCCCIV

BIBLIOTHEQUE NATIONALE DE FRANCE



3 753102321720 2



M. Léon PLANGOUARD, correspondant du Ministère, communique une étude sur l'État des terres et des biens à Commeny (Seine-et-Oise) pendant la Révolution et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce travail est ainsi résumé :

Un arrêté du 22 novembre 1903 instituait une commission chargée de rechercher et de publier les documents des archives relatifs à la vie économique de la Révolution française. Nous avons trouvé dans des papiers de famille et, en janvier 1904, en classant des archives communales, des évaluations faites officiellement sur les prix des terres et des biens dans la commune de Commeny (Seine-et-Oise). Pensant que ce tableau pouvait présenter un certain intérêt, nous le communiquons au Congrès des sociétés savantes de 1904, comme une réponse aux questions du programme et de l'arrêté précité : *Étude sur l'état des terres et des biens à Commeny (Seine-et-Oise) pendant la Révolution et à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.*

#### PLAN.

La terre, dans le Vexin, produit moitié plus et augmente avec Louis-Philippe.

A Commeny, à quatre lieues de Pontoise, trois de Marines, au pied de la commune de Cléry-en-Vexin, les exploitations rurales, d'une superficie totale de 472 hectares, n'ont pas changé de fermiers depuis l'acquisition de la terre seigneuriale de Commeny, par Duquesnoy, le 13 octobre 1741.

Pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, les domaines, d'un seul tenant comme les *domaines de l'hospice de Marines, biens Cartry, propriétés réunies Rousselien et Allais*, son gendre.

En 1860 : *fermes Moreau, Tinet, Jacques Noel, Julianne*, avec tous baux de douze ans.

Les domaines d'un seul tenant ne sont donc pas rares dans le Vexin français jusqu'en 1860.

Des lettres de Cottard, laboureur à Commeny, du 4 juillet 1790 au 15 août 1793, il résulte que, pendant la Terreur, on achète à Commeny des terres 10 francs la perche. Il est curieux de noter le prix des transports de farine à dos de mulet, une famille de « blettiers » ou « bladiers » marchands de blé, instituteurs à Guiry, puis administrateurs de la commune de Commeny dont l'un d'eux dresse le tableau ci-après.

I. Produit des récoltes au 15 septembre 1791 <sup>(1)</sup>.

Blé : l'arpent produit 250 gerbes; 190 arpents donnent deux septiers.

Seigle : l'arpent produit 80 gerbes; il y a 2 septiers de grains à la mine.

Orge : l'arpent produit 80 gerbes, il y a 3 septiers de grains à la mine.

Avoine : l'arpent produit 80 gerbes; il y a 3 septiers de grains à la mine.

Foins : 300 bottes pour 40 arpents.

Paille : 150 gerbes par arpent.

II. Dépense à faire pour la récolte d'un arpent de terre en blé et froment; 115<sup>#</sup> 35.

III. Dépense à faire pour la récolte d'un arpent de terre en avoine; 138<sup>#</sup> 5 s.

IV. Produit « d'un arpent de blé en paille, menue paille, paille ou vent et menues »; blé, 120<sup>#</sup>; paille, 27<sup>#</sup>; menue ou vent, 1<sup>#</sup> 10; menues, 1<sup>#</sup>; au total, 149<sup>#</sup> 10 s.

V. Produit d'un arpent d'avoine : avoine, 40<sup>#</sup>; paille, 7<sup>#</sup> 10; menue paille au vent, 1<sup>#</sup> 5; total : 48<sup>#</sup>.

Les fariniers de Brignancourt et Paris et les cultivateurs du Vexin devant la question des assignats :

15 aoust 1793.

Mon cher Oncle,

J'ai l'honneur de vous prévenir que l'acte avec MM. Combault, de Commeny, est dressé; je l'ai signé, que j'ai déposé au notaire 41,000<sup>#</sup> que ces Messieurs étant toujours à la campagne, je leur ai écrits deux fois pour les presser de venir signer et leur ai annoncé que les 2,200<sup>#</sup> restant à payer était composée d'assignats à Effigie, je les prie par mes lettres de les recevoir en paiement puisqu'ils ont des facilités pour s'en débarrasser; ils m'ont répondu qu'à leur prochain voyage de Paris ils signeroient le contract et qu'à l'égard des assignats à Effigie ils ne pouvoient me promettre de les prendre, au moyen de quoi ils m'ont engagé à en prendre d'autres et à leur en procurer d'autres, et ils me font entendre qu'ils accepteront les 2,200<sup>#</sup> à Effigie si on les leur donne à compte outre les 6,300<sup>#</sup> convenus.

Ainsi vous voyez que c'est une affaire qu'on doit regarder comme finie; je ferai en sorte de faire accepter les 2,200<sup>#</sup> à l'Effigie, sinon j'en emprunterai d'autres, à raison de quoi il faudra que nous nous entendions ensemble pour les rendre.

.....  
Avec 300<sup>#</sup> d'assignats acquisition, à Magny-en-Vexin, de deux paires de sabots.  
.....

(1) L'humidité « de l'hiver ayant fait pousser les grains, et à la fin ayant dé-poussé, a été cause que le bled a versé en épy, l'a empêché de venir en bonne maturité. »

374 SECTION DES SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES.

*Conclusion.* — Statistique agricole. Morcellement du territoire de Commeny dès 1860, lors de la division des fermes, époque pendant laquelle les bons ouvriers ont préféré être cultivateurs à leur compte, d'où hausse des prix de location.

Progrès agricole à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, dû à l'abolition de l'assolement triennal; plus de jachères mortes.